

Seconde lettre de M. Roussille, chirurgien oculiste à Chartres, à M. * ...
servant de réplique à la reponse de Mr. Daviel, inserée dans le Mercure de
Juillet 1749.**

Contributors

Roussille, M.

Daviel, Jacques, 1693-1762.

Publication/Creation

[Chartres] : [publisher not identified], [1749]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/dp96jyzf>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

SECONDE LETTRE *

*DE M. ROUSSILLE, Chirurgien
Oculiste à Chartres, à M. *** Docteur
en Médecine, servant de Réplique à la
Réponse de Mr. Daviel, insérée dans le
Mercure de Juillet 1749.*

JE ne suis pas surpris, MONSIEUR,
que vous n'ayez pas été fort touché de la Ré-
ponse que Mr Daviel vient de faire à la Lettre
que j'ai eu l'honneur de vous adresser vers la fin
de l'année dernière. Je vous avoue, que si notre
Dispute n'intéressoit que les Gens de l'Art, & que
nous n'eussions pour Juges que des personnes
éclairées comme vous, je n'aurois pas même été
tenté de lui répliquer. Je suis persuadé que tous
ceux qui voudront bien se donner la peine de
relire ma première Lettre, de comparer entr'eux
les différens endroits de la Réponse de Mr. Da-
viel, & de parcourir les Auteurs qu'il cite aux
endroits cités, trouveront aisément la Solution
de toutes ses Difficultés; mais comme cela de-
mande quelque application, & que les hommes
fuyent le travail, je vais tâcher de le leur épar-
gner, en réunissant moi-même sous leurs yeux
ces différens points de comparaison.

Ma Dispute avec Mr. D. roule sur deux points.

1°. Les Cataractes adhérentes au bord pos-
térieur de l'uvée, sont-elles si communes, que
sur 61. Cataractes, il s'en trouve dix-neuf de
cette espèce?

A

* La 1. se trouve dans le Journ. de Verd. Fev. 1749.

2^o. Ces sortes de Cataractes , lorsqu'elles se rencontrent , sont-elles curables ?

Mr. D. soutient l'Affirmative sur l'un & l'autre point , & moi je suis pour la Négative : C'est ce qu'il s'agit d'éclaircir.

Je soutiens donc premierement que les Cataractes adhérentes ne sont pas à beaucoup près si communes, qu'il s'en rencontre presque un tiers de cette espece. Sans répéter ici ce que j'ai dit sur cet article dans ma premiere Lettre , je veux tirer mes Preuves de la Réponse même de Mr. D. Ses Aveux & son Silence me serviront également.

J'ai admis dans ma premiere Lettre deux Cas , où les Cataractes peuvent devenir adhérentes à la partie postérieure de l'uvée.

Journ. Le premier , c'est lorsqu'une Cataracte , étant de *Ver.* extrêmement ancienne , l'humeur que *Morgagny* a découvert entre la Face antérieure du cristallin & la capsule , s'est desséchée. Ce desséchement *Fevr.* 1749. colle d'abord antérieurement le cristallin à sa capsule , & l'humeur aqueuse devenant plus gluante & plus visqueuse , par la même cause qui a épaisi l'humeur de *Morgagny* , jusqu'à la dessécher , la membrane antérieure de la capsule du cristallin peut devenir adhérente au petit bord de l'uvée. J'ajoutois que l'ancienneté des Cataractes n'attiroit pas toujours à beaucoup près ce desséchement & cette adhérence , qu'elle étoit rare au contraire , & que d'habiles Oculistes , comme feu M. Du-Petit le Medecin , la nioient même tout-à-fait.

Le deuxième cas, où les Cataractes deviennent adhérentes , c'est lorsqu'après des contusions dans l'œil, des opthalmies internes considérables , il arrive des déchiremens , des ulcérations à l'uvée , à la portion antérieure de la capsule du cristallin , &c. Ces accidens sont très-capables de

coler cette capsule, non seulement au cristallin & au petit bord de l'uvée, mais même à toute la lame postérieure de l'uvée, qu'elle ne touche jamais dans l'état naturel, à cause de sa convexité, comme tous les Anatomistes en conviennent.

Mr. D. rejette le premier cas, & il paroît embrasser le sentiment de M. Du-Petit. Je n'ai garde de m'y opposer, puisque cela fait pour moi, & que j'incline moi-même pour cette façon de penser. Je n'en ai fait mention, que pour lui accorder tout ce que je pouvois.

Mais au second il prétend en ajouter un troisième, sur lequel il veut bien avoir la bonté de m'instruire. Ce sont, dit-il p. 6. *les Piqueures d'Epine, d'Epingles, de Ciseaux, d'Aleines, & autres Instrumens tranchans & piquans.* France Je lui suis assurément obligé de sa bonne volonté; mais avec un peu de logique il se seroit apperçu que sa division n'est pas tout-à-fait régulière, puisque son troisième membre se trouve renfermé dans le second. Le second cas, ai-je dit, où les Cataractes deviennent adhérentes, c'est lorsqu'il arrive des déchiremens, des ulcerations à l'uvée, à la portion antérieure de la capsule du cristallin, &c. Or que ces déchiremens, ces ulcerations soient causés par des contusions, des Piqueures d'Epine, d'Epingles, de Ciseaux, d'Aleines, & autres Instrumens tranchans & piquans, ou des Ophthalmies internes considérables, &c. ce sont toujours des déchiremens, des ulcerations, & les différentes causes de ces déchiremens peuvent tout-au-plus donner lieu à une sous-division, mais elles ne forment point chacune en particulier des cas différens, l'effet étant le même, ou bien Mr.

D. seroit forcé lui-même , au lieu de deux, ca-
auxquels il se restreint , d'en admettre six ou
sept : ou même un bien plus grand nombre ; car
les Instrumens piquans , tranchans , contondans
peuvent varier à l'infini. Mais il étoit question de
déchiremens & des ulcérations de l'œil , & non
de leurs causes : c'est pourquoi je ne me suis
pas cru obligé d'en faire une énumération
exacte.

Ajoutons à ceci , que du nombre des causes
qui peuvent rendre une Catracte adhérente
dans le second cas, Mr. D. rejette l'ophtalmie
après cependant l'avoir admise quelques lignes
plus haut dans la même page. Ainsi , dit-il
ibid. p. 8 en parlant de l'ophtalmie , *cette prétendue*
212. adhérence est absolument fausse , quoiqu'en dise
Mr. Roussille. Point de dispute encore avec
lui sur cet article , plus il restreindra le
nombre des causes de l'adhérence des Cata-
ractes , & plus il me fournira de moyens con-
tre lui.

Ces causes se réduisent donc , selon Mr. D.
aux contusions & aux piqueures d'épine , d'é-
pingles , de ciseaux , &c.

Or je demande à tous les Oculistes de l'Eu-
rope si , sur les Cataractes qui se présentent
à eux , & sur lesquelles ils sont consultés , il
s'en trouve , je ne dis pas un tiers , comme
le prétend Mr. D. mais un vingtième , un
cinquantième même qui viennent de quel-
ques-unes de ces causes. Je demande à Mr.
D. lui-même , si les dix-neuf qu'il a abbat-
tuës à Paris , & qu'il a cruës adhérentes ,
avoient été causées par quelqu'un de ces ac-
cidens. Je ne vois que celle de Mde de Vandeuil,
qui ait été produite à la suite d'un coup au-

de l'œil affecté. (*) Si les autres eussent eu une pareille cause, il n'eût assurément pas manqué de nous en faire l'Histoire dans la première ou du moins dans la seconde Lettre, & son silence doit passer pour une preuve du contraire. Je conclus donc que les Cataractes qui sont causées par des contusions, ou des piqueures d'épine, d'épingles, &c. étant rares, & cependant les seules suivant Mr. D. qui deviennent adhérentes, il s'ensuit nécessairement, suivant ses propres principes, que les Cataractes adhérentes à l'uvée doivent être extrêmement rares.

Mais que répondre au Passage que Mr. D. nous cite d'Antoine Maître Jean. Cet Oculiste si célèbre, si expérimenté, qui a vu un grand nombre de Cataractes, en a dû voir sans doute un nombre considérable d'adhérentes. Point du tout: il en a vu deux. Encore ne l'étoient-elles pas suivant les principes de Mr. D. Car elles n'étoient point venues à la suite de contusions ni de piqueures. On pourroit même réduire ces deux à une seule; car des deux Cataractes, dont Maître Jean parle à la page citée, il n'y en a qu'une, dont il dit clairement qu'elle étoit adhérente. C'étoit bien la peine de citer Antoine Maître Jean. Mr. D. en cite 3. autres qu'il a vus lui-même. Celles-ci sont plus en règle que celles de Maître Jean. (*) Mais en lui accordant pour le moment tout ce qu'il en dit, qu'en conclure pour la Thèse qu'il soutient? Que parmi des

(*) Je
discute-

(*) Cette Cataracte elle-même doit être rayée du nombre de celles dont il est ici question, puisqu'il n'est point dit que le coup que la Dame de Vanducil reçut au-dessus de l'œil y ait produit déchirement ou ulceration.

rai plus milliers peut-être de Cataractes que Mr. De-
bas ces a vues (car que n'a-t'il point vu & fait ?) il
trois s'en soit trouvé trois vraiment adhérentes ,
l'ait. il s'ensuit bien qu'il y a des Cataractes adhéren-
tes (ce dont je conviens , & suis toujours con-

Ibid. venu , quoique Mr. D. m'impute le contraire
p. 221. p. 16.) mais il en résulte aussi qu'elles
sont très-rares , ce que j'ai toujours soutenu.

Vous voyez , MONSIEUR , déjà sur
cet article que je n'ai rien avancé de trop ,
en vous disant , que Mr. D. dans sa Réponse
me fourniroit des moyens suffisans pour le
refuter. Mais voici quelque chose de plus cu-
rieux. Je vais retourner la médaille , & vous
faire voir que s'il établit des principes qui prou-
vent que les Cataractes adhérentes sont rares ,
il en pose en même-tems d'autre qui prou-
vent au contraire que toutes les Cataractes
sont adhérentes.

Ibid. p. Selon cet Oculiste , p. 9. l'adhérence des
2 1 3. Cataractes occasionnée par les piqueures & les
2 1 4. coups , est peu de chose : ce n'est pas ce qui
forme la grande adhérence dont il entend par-
ler. Le voici. » Tous ceux qui ont examiné
» l'œil , savent que la membrane du cristal-
» lin est unie aux procès ciliaires , & beau-
» coup plus dans les inflammations de la cho-
» roïde , que dans l'état naturel ; (Voilà , n'en
» déplaît à Mr. D. les adhérences ophthalmiques
» rétablies) C'est directement dans cet endroit
» qui fait les limites de la chambre postérieure
» de cet organe , que le cristallin , dont la
» membrane est pour lors fort épaisse , se rend
» si adhérent aux Procès ciliaires , qu'il est tou-
» jours très-difficile de l'en pouvoir séparer ,
» de même que dans l'état de mollesse des

» Cataractes. C'est donc dans cet endroit que
 » l'Oculiste éclairé a besoin de tout son ju-
 » gement pour conduire avec adresse son ai-
 » guille jusqu'à cette digue, afin de la dé-
 » truire & de renverser le cristallin avec sa
 » membrane. »

Voilà donc un premier principe. Remar-
 quez, s'il vous plaît, M O N S I E U R, que
 l'union dont parle Mr. D. n'est pas simple-
 ment un attouchement, *c'est une union*, plus
 forte à la vérité dans les inflammations de la
 choroïde que dans l'état naturel, mais réelle
 néanmoins, & même forte, p. 15. dans cet *Ibid. p.*
 état, & qui forme une digue, qu'il faut dé- *2. 19.*
 truire avec adresse par le moyen de l'aiguille
 pour abattre la Cataracte. Je n'examine point
 la vérité de cette assertion, je la suppose,
 parce que je ne veux faire qu'un argument
ad hominem.

Le second principe de M. D. p. 10. c'est *Ibid. p.*
 » que selon lui pour guérir toute espece de *214.*
 » Cataracte, & la guérir radicalement, il faut
 » abattre le cristallin avec sa capsule, & le
 » loger dans l'humeur vitrée, sans quoi il est
 » moralement impossible de rendre l'œil net
 » & que la vue se fasse parfaitement.

Vous sçavez bien que ce second principe est
 diamétralement opposé à ma façon de penser,
 je le réfuterai dans un autre endroit, mais
 ce n'est pas ici le lieu, & je veux tout ac-
 corder à M. D.

Ne suit-il pas évidemment de ces deux prin-
 cipes, que toute Cataracte est réellement
 adhérente, de quelque espece qu'elle soit,
 plus ou moins à la vérité, & par conséquent
 qu'il n'est pas possible d'en abattre une seule

sans causer des ruptures & des déchiremens, au moins aux procès ciliaires, ce qui doit attirer de fâcheux accidens. Ces conséquences sont avouées par Mr. D. il les expose même *Ilid. p. avec énergie.* » Comme la capsule, dit-il, p. 219. ;, 15. est fortement attachée aux procès ciliaires, ainsi que nous l'avons déjà dit, & qu'elle s'enclave même dans toute la circonférence de la retine en forme de langue de gueule, il est moralement impossible qu'en, pressant avec l'aiguille sur le corps du cristallin antérieurement ou postérieurement, pour le faire sortir de sa membrane ou de son chaton, que les procès ciliaires qui font partie de la choroïde, ne soient tiraillées de même que la retine : par conséquent tout le fond de l'œil en souffrira de violentes secousses & commotions ; tous les vaisseaux sanguins & lymphatiques, & sur tout les petits filets nerveux qui repondent à ces parties, se trouveront déchirés & crispés dans leurs principes, & se retireront à peu près comme une corde à boyau qui se casse lorsqu'elle est bien tendue : de là il arrive de violentes douleurs à la tête, aux oreilles, aux dents, dans toute la circonférence de l'œil & de l'orbite, suivies de vomissemens & d'une infinité d'autres accidens, & enfin quelquefois de la supuration totale de cet organe, sans que l'Iris ait été ni touchée ni blessée en aucune manière.

Tous ces accidens peuvent effectivement suivre le déchirement des procès ciliaires. Et ils doivent être fort ordinaires, ou même arriver toujours après les opérations de Mr. D. s'il opere d'une manière conforme à ses principes. *Il est moralement impossible, dit-il, qu'ils n'arrivent pas.*

Mais pourquoi cet Auteur , après avoir mis en these , que pour guérir toute espece de Cataracte il faut abbattre le cristallin avec sa capsule , & le loger dans l'humeur vitrée , vient-il nous dire ici que dans l'operation de la Cataracte on fait sortir le cristallin de sa membrane ou de son chaton. C'est encore une petite contrediction qui demontre combien il entend la matiere. *Risum teneatis amici ?*

Les funestes inconveniens qui suivent presque toujours , de l'aveu même de Mr. D. du déchirement des procès ciliaires me conduisent naturellement à l'examen du second point de notre Dispute.

Les Cataractes adhérentes à la circonference postérieure de l'uvée sont-elles curables ?

J'ai soutenu que non , parce que le déchirement de l'uvée , qui ne pourroit manquer d'arriver , si l'on tentoit d'abattre ces sortes de Cataractes , entraîne après lui de trop grands dangers pour qu'un Operateur ose s'y exposer. Mr. D. qui prétend au contraire que la guérison de ces Cataractes est très possible , n'est pas si timide , il ne craint point de déchirer l'Iris , parce *Ibid p. qu'il n'en résulte pas , selon lui , le plus petit accident p. 13. Quand bien-mêmesedit-il, ailleurs, p 8. Ibid p. la lame postérieure de l'Iris se trouveroit déchirée 213. dans l'operation , il n'y a rien à craindre. Il avoit Mercur-pourtant dit dans sa premiere lettre que les accidents de dens que peut causer l'aiguille pointue . sont sans nombre & souvent sans remede, parce qu'il n'est pas possible au Chirurgien même le plus adroit, de diriger la pointe de cette aiguille dans une partie aussi délicate que l'œil , sans risquer de toucher assez souvent LA PARTIE POSTERIEURE DE L'IRIS , les procès ciliaires, ou la prunelle, & de déchirer par con-*

sequents des vaisseaux qui occasionnent ordinairement des épanchemens de sang dans la chambre antérieure de l'œil, pour peu que la Cataracte soit molle ou adhérente. Ces inconveniens lui paroissent alors si terribles qu'il s'étonnoit que les grands Maîtres de l'Art n'eussent pas été frappez du danger manifeste qu'il y avoit de porter une aiguille pointuë & tranchante dans l'œil, & qu'ils n'eussent pas songé à chercher une methode moins propre à faire trembler le Malade & le Chirurgien. Vous voyez qu'il s'est aguerri; mais prouvons-lui par les aveux qu'il fait encore dans sa 2^e Lettre, qu'il a eu tort de changer de sentiment.

Nous venons de voir qu'il convient sans détour des fâcheux accidens qui suivent toujours du déchirement des procès ciliaires. Pourquoi donc premierement pourroit-on sans danger déchirer la membrane postérieure de l'uvée, tandis qu'il est si dangereux de déchirer les procès ciliaires, qui n'en sont que de petites appendices? Ne fait-elle pas également partie de la choroïde? Chaque procès ciliaire renferme dans sa duplicature un raileau vasculaire très-fin. La membrane postérieure de l'uvée n'est-elle pas également parsemée d'une multitude de petits vaisseaux rangés en forme de tourbillons, que Stenon appelle *Vasa vorticosa*? Peut-on la déchirer sans déchirer en même-tems plusieurs de ces fibres délicates qui servent à la dilatation & au resserrement de la prunelle, & qui touchent immédiatement cette membrane très-fine? On ne court point ce danger, en déchirant simplement les procès ciliaires.

En second lieu les procès ciliaires étant des appendices de la membrane postérieure de l'uvée, Mr. D. croit-il qu'il soit si aisé, avec un instrument tel que le sien, sans pointe ni tran-

chant, de déchirer cette membrane, sans déchirer en même tems plus ou moins des procès ciliaires, à proportion de ce que cette membrane sera elle-même déchirée, dans un plus ou moins grand nombre de ses parties. Il me semble pour moi, que si la membrane antérieure de la capsule du cristallin est adhérente à un certain nombre de points, ou, ce qui est bien plus, à toute la circonference de la membrane postérieure de l'uvée, on ne peut plonger le cristallin avec sa capsule suivant la methode de Mr. D. dans l'humeur vitrée, sans emporter en même tems, au moins toute la membrane postérieure de l'uvée avec tous les procès ciliaires qui y sont attachés. Je dis au moins parce que vraisemblablement on emporteroit toute l'uvée en entier. Pour n'emporter que le cristallin avec son chaton que l'on suppose, non seulement *colé*, mais *fortement* adhérent, il faudroit dislequer, ce qu'il est impossible de faire dans un œil en place avec l'aiguille la plus tranchante, & à plus forte raison avec celle de Mr. Daviel.

Qu'il ne croye pas au reste se tirer d'affaire en disant que les Cataractes adhérentes qu'il prétend avoir guéries, ne l'étoient que par quelques points legers, & que ce n'est que de celles de cette espece qu'il a parlé, lorsqu'il a soutenu qu'elles étoient curables. Pour se convaincre du contraire, il ne faut que lire ce qu'il écrit p. 7. de sa seconde Lettre.

" C'est si peu, di-il, l'ancienneté des Cata-
 " ractes qui les rend adhérentes à la partie pos-
 " térieure de l'Iris, que cette adhérence se con-
 " tracte presque toujours dès le commencement,
 " & beaucoup plus lorsque les Cataractes sont

Merc.

Sept.

1749.

p. 2. 12

" molles , que quand elles sont dures & for^t
 " solides. La raison de cela est que le cristallin
 " dans cet état de mollesse , étant pressé par
 " l'humeur vitrée , se porte en avant & vers la
 " partie antérieure de l'œil , dont l'action des
 " quatre muscles droits accelere encore l'allon-
 " gement ; & pour lors la membrane qui enve-
 " loppe le cristallin , venant à s'allonger , donne
 " lieu à ce corps *de s'appliquer fortement à la*
 " *partie postérieure de l'Iris & de la prunelle .*
 " dans laquelle il s'engage quelquefois.

Il paroît donc clairement par ces paroles , que
 les Cataractes adhérentes les plus communes ,
 selon Mr. D. sont celles qui sont *fortement appli-*
quées à la partie postérieure de l'Iris & de la pru-
nelle ; ce qui lui ferme l'unique porte par où il
 pouvoit s'échaper.

Je pourrois lui demander ici en passant par
 quel Mécanisme l'humeur vitrée force le cristal-
 lin à se porter vers la partie antérieure du globe
 de l'œil , & ce qui détermine les quatre muscles
 droits à accélérer ce mouvement. Je conçois
 que cela peut arriver quelquefois par quelque
 maladie particulière du fond de l'œil ; mais je
 ne vois pas comment la mollesse de la Cataracte
 peut être la première cause de tous ces effets.
 Mais je m'éloignerois de ce qui fait l'objet prin-
 cipal de notre Dispute , & je n'ai ni le tems , ni
 la volonté de le suivre dans tous ses écarts.

Monsieur Daviel pour appuyer son Système , a
 recours à des Autorités , & il cite des Faits.
 Après avoir réfuté ses raisons , il est juste de le
 satisfaire aussi sur ces deux genres de preuves.

Mais premièrement par rapport aux Autho-
 rités , Mr. D. qui est Maître ès Arts , ne sçait-il
 pas qu'en matiere de Physique une bonne raison

vaut mieux que dix Autorités. Que ne prouveroit-on point en effet en ce genre par des Autorités ! Le pour & le contre s'établiront avec une égale facilité. C'est ce que je vais faire voir tout-à-l'heure dans l'espece présente. Je pourrois donc en rigueur me dispenser absolument de répondre , & au passage d'Antoine Maître Jean cité par cet Oculiste , & au prétendu Ouvrage de Monsieur Boerhave , que tout le monde sçait avoir lui-même , dans la Préface de sa Chimie , donné un Catalogue exact de ses véritables productions , après s'être plaint amèrement de l'injustice qu'on lui faisoit dès son vivant , en faisant passer sous son nom des Ouvrages dont il n'étoit point le Pere. Celui qui a paru depuis peu sur les Maladies des Yeux , est assurément bien indigne de ce grand Homme. C'est quelque Rapsodie d'Ecolier , où on trouve du bon & du mauvais. Le bon peut bien être de Boerhave , qui a fait apparemment quelques leçons sur les Maladies des Yeux. Mais tous ceux qui connoissent le mérite de cet Auteur , se donneront bien de garde de lui attribuer le mauvais ,

Revenons. Par rapport à Antoine Maître Jean , je suis obligé de convenir qu'il reconnoît la curabilité des Cataractes adhérentes , & de l'abandonner , avec quelque réserve pourtant , à Mr. D. Je dis avec quelque réserve. parce que cet Auteur qui reconnoît bien en passant qu'on peut guérir les Cataractes adhérentes , n'insiste point sur cet article , ne le prouve nulle part ; & se contente en quelque façon de le supposer , comme une chose que d'autres avoient dite avant lui , & qu'il n'avoit pas apparemment examinée. C'est une erreur

qui lui est échappée ; comme cela peut arriver à tous les hommes , & comme cela leur arrive effectivement tous les jours , sur tout en matière de Physique. Peut-être l'adhérence dont il parle , n'étoit-elle formée que par quelques filets legers ; ce qui mettroit une grande différence entre son sentiment & celui de Mr. D. Je veux bien cependant ne pas appuyer sur ces différences , parce que cela m'est inutile. Je respecte Antoine Maître Jean , mais je ne ferois pas usage de mon esprit , si je me faisois une loy de penser en tout comme lui.

Pour Boerhave , ou plutôt l'Ouvrage qu'on vient de donner sous son nom , je m'étonne comment Mr. D. l'a cité en sa faveur. En lisant ce qu'il dit sur les Signes qui annoncent que l'Opération aura un bon , ou un mauvais succès , j'ai eu le plaisir de voir qu'il étoit entièrement pour moi sur le point de la curabilité des Cataractes adhérentes. Voici ce qu'il dit , p. 125. de la Traduction. La Cataracte peut être abaissée *si elle n'a pas fait concretion avec l'uvée.* Il examine à quels signes on peut reconnoître cette adhérence , & il en trouve un certain dans l'immobilité de la prunelle , ce qui est diametralement opposé au sentiment de Mr. D. qui assure p. 15. *qu'il est absolument faux que l'adhérence de la Cataracte rende la prunelle immobile.* Boerhave finit l'article , en disant p. 126. " Si la prunelle est immobile , l'Experience nous a toujours fait voir , que cette Operation est plutôt nuisible qu'avantageuse ; car en introduisant l'aiguille , on déchire toutes les pellicules qui se trouvent entre la Cataracte & la partie inférieure de l'uvée , qui s'étoient unies l'une à l'autre ; ce qui occasionne la rupture

Ibid. p.
120.

des Conduits ciliaires & des Fibriles noires ; & trouble la liqueur aqueuse : & ce n'est pas là le seul inconvénient qui en arrive ; car comme l'immobilité de la Cataracte suppose toujours concrétion avec les parties internes , il s'en ensuit des inflammations, des supurations & des convulsions souvent mortelles. C'est pourquoy l'on ne doit pas en pareil cas entreprendre l'abaissement. " Vous voyez combien il y a à gagner pour Mr. D. à citer des Auteurs.

Enfin il nous cite trois Faits , qui pourroient sembler aux Lecteurs peu attentifs , devoir décider notre seconde Question en sa faveur , malgré toutes nos bonnes raisons. Je suis bien éloigné de penser ainsi , & en discutant ces trois Faits , dont le premier est muni d'un Certificat trop respectable pour être révoqué en doute , je prétends convaincre de plus en plus ceux qui ne feront l'honneur de lire cette Lettre , de la fausseté du Système de Mr. D. Je commence par le dernier. Il regarde un Monsieur de Gaillardeois , Officier de Marine à Toulon , qui depuis 6. ans avoit à l'œil droit une Cataracte occasionnée par un coup de baguette sur cet œil. Mr. D. l'abattit avec succès en 1741. quoiqu'elle fût *adhérente à toute la circonférence interne de la pupille*. Mais c'est ici où je l'arrête , & je lui demande la preuve de *l'adhérence de cette Cataracte à toute la circonférence interne de la pupille* , ou , pour parler plus exactement , de l'uvée. Mr. D. connoissant si peu les signes de l'adhérence des Cataractes , comme nous venons de le voir , qu'il nous permette de ne pas nous en rapporter tout-à fait à lui sur un Fait qu'il n'a pas sçu connoître , & dont les conséquences nous jetteroient dans l'absurde , car en-

core un coup je ne puis me résoudre à lui accorder le Don des Miracles. Les coups reçus sur l'œil, causent quelquefois des Cataractes, mais comme ils n'en causent pas toujours, celles qu'ils causent, ne sont pas non plus toujours adhérentes. Il faut pour cela qu'il y ait eu des déchiremens; ce qui n'arrive pas toujours.

Pour les deux premiers Faits rapportés par Mr. D. comme ils se ressemblent parfaitement, & que l'un des deux est attesté par des Témoins qui ne sont pas recusables, Je les admetts très-volontiers; mais j'ose dire qu'ils sont plus pour moi que pour lui. Il s'agit de deux Cataractes causées par des piqueures d'épine. La première, suivant le Certificat, étoit adhérente du côté du petit angle, c'est-à-dire, que dans l'endroit précisément de l'uvée & de la membrane antérieure de la capsule du cristallin, où la pointe de l'épine avoit pénétré, dans un point, il s'étoit fait une adhérence légère par le moyen de quelques filets deliés qui s'étoient avancés de la membrane postérieure de l'uvée jusqu'à la membrane antérieure de la capsule cristalline; & qui formoient le point d'union. Mais qu'est-ce qu'une pareille adhérence a de commun avec les adhérences dont parle Mr. D. qui selon lui consistent *presque toujours* dans une *application forte* du cristallin à toute la circonférence postérieure de l'iris & de la prunelle, vers laquelle il est poussé par l'humeur vitrée, aidée de l'action des quatre muscles droits? Parce qu'on pourroit sans grand danger rompre dans l'Operation de la Cataracte quelque fibrille légère qui uniroit le cristallin à sa capsule, & cette membrane à la parrie postérieure de l'uvée, s'ensuit-il qu'on pourroit avec aussi peu d'inconvenient en rompre

des milliers , comme cela arriveroit nécessairement dans l'Hypothese de Mr. D. C'est comme si l'on disoit qu'il est égal d'arracher une poignée de cheveux , ou d'en arracher un ou deux. Mais je puis aller plus loin , & puisque l'Operation du Sieur Jacques Carquet , ainsi que celle de Monsieur Miran , Receveur du Canal de Carcassone , ont si bien réussi , je suis fort en droit de supposer que dans l'une & dans l'autre , il n'y a eu aucun déchirement à l'uvée , & que le point d'adhérence de la membrane antérieure de la capsule cristalline avec la membrane postérieure de l'uvée subsiste encore aujourd'huy. Voilà de quoi étonner Mr. D. Cela est pourtant fort vraisemblable , & voici ce qui m'engage à le croire.

Je puis supposer que l'adhérence dont parle le Certificat , étoit simplement entre la membrane postérieure de l'uvée & la membrane antérieure de la capsule du cristallin. Rien ne m'oblige de croire qu'il y en eût entre cette dernière membrane & le cristallin même. Le Certificat ne le dit point ; & comment ceux qui l'ont donné , auroient-ils pû le dire ? Ils auroient été au delà de ce qu'ils pouvoient connoître avec certitude. Si donc j'ai lieu de croire que le cristallin seul a été plongé dans l'humeur vitrée par l'Operation , sans que la portion antérieure de sa capsule ait été entraînée avec lui , & qu'au contraire elle est demeurée en place , je suis en droit de penser aussi que le point d'adhérence n'a point été détruit , & qu'il subsiste encore en son entier. Or tout m'engage à croire que l'Operation a été faite ainsi , contre l'intention de l'Opérateur à la vérité , qui croit qu'on abat toujours la capsule du cristallin.

Premierement suivant le Certificat, l'Operation n'a été suivie d'aucun accident, ce qu'il seroit bien difficile de croire, pour peu qu'il y eût eu quelques fibres de rompuës.

Secondement suivant le même Certificat, l'Operation du Sieur Carquet a eu un entier succès. Mr. D. assure la même chose de celle de Monsieur Miran, je le crois volontiers. Mais j'en conclus que ces deux Messieurs ont dû voir après leur Operation, aussi bien qu'on puisse voir en pareil cas. Or cela n'arrive que lorsque la membrane antérieure de la capsule cristalline est conservée. § La Structure de l'œil, le Mécanisme de la vision, ainsi que les principes d'Optique nous forcent de le penser ainsi. Car quoiqu'en dise Monsieur Daviel, pour bien réussir dans l'Operation de la Cataracte cristalline, il ne faut point abattre avec le cristallin la membrane antérieure de la capsule. Elle est d'un trop grand usage après l'Operation pour la perfection de la vue. C'est cette membrane qui empêche l'humeur vitrée de passer dans les chambres de l'humeur aqueuse. C'est elle qui lui donne, lorsqu'elle a pris la place du cristallin, cette convexité qui la met en état de procurer jusqu'à un certain point aux rayons de lumière les mêmes réfractions qu'ils recevoient du cristallin, & de rassembler les pinceaux Optiques d'une manière propre à rendre la vision presque aussi parfaite que dans l'état naturel. Et Mr. D. peut être assuré que toutes les fois qu'il a abattu une Cataracte avec un entier succès, quelque inten-

§ Le déchirement ou la section de cette membrane, qui arrive quelque fois dans certaines Operations rares de la Cataracte, ne combat point cette Théorie; c'est ce que l'on fera voir aisément dans une autre occasion.

(19)
ion qu'il ait eue, il n'a point abattu avec le cristallin la bourse qui le renferme. C'est donc par hazard qu'il a réussi ; je n'examine point cette conséquence, mais je tiens mon principe pour certain, & si outre les raisons que je viens d'alléguer, il veut des Autorités pour s'en convaincre, je vais lui en donner une qui en vaut mille autres. C'est celle de l'illustre Mr. Ferrein, ce celebre Anatomiste, qui joint à la Théorie la plus éclairée, les plus grands talens pour la Pratique. Il peut consulter un Memoire qu'il a donné sur cette matiere parmi les Actes de l'Academie Royale de Montpellier, lorsqu'il demeurait encore dans cette Ville. Je suis donc en droit de présumer que dans les deux Operations citées par Mr. D. le point d'adhérence n'a point été détruit, ou que supposé qu'il y ait eu quelque fibrille rompue, ce n'a été qu'entre le cristallin & la membrane antérieure en cas d'union entr'eux (ce que je ne suis pas forcé d'admettre) & non entre cette membrane & l'uvée.

Je ne puis m'empêcher de faire ici un aveu, qui flattera peut-être d'abord Mr. D. mais dont il ne peut cependant pas se glorifier beaucoup, s'il veut bien y faire un peu d'attention ; c'est qu'il suit de la Théorie que je viens d'établir, qu'on peut dans un sens vrai, mais très-éloigné de celui de cet Oculiste, admettre des Cataractes adhérentes curables. C'est en supposant 1°. que l'Operation, lorsqu'elle est bien faite, laisse toujours subsister la capsule cristalline, ce qui est certain. 2°. Que l'adhérence n'existe qu'entre la membrane postérieure de l'uvée & la membrane antérieure de la capsule cristalline, sans que le cristallin soit attaché en aucune façon à cette membrane, ce qui peut arriver quelquefois,

comme dans les cas mentionnés ci-dessus. Si l'on supposoit outre cela que la membrane antérieure de la capsule ne tint au cristallin cataracté, que par quelques petits filets très-faciles à rompre, je pourrois encore convenir que cette rupture pourroit se faire sans grand inconvenient, parce que cette membrane demeurant en place, l'uvée ne seroit point tirillée ni endommagée, & la vue pourroit être très-bonne. Voilà tout ce que je puis accorder à Mr D. sur la curabilité des Cataractes adhérentes. Je sens que je suis bien loin de compte avec lui; mais l'amour de la confraternité ne me fera point passer les bornes de la vérité.

Il reste encore une petite difficulté à résoudre sur le peu de danger du déchirement de l'uvée. On peut, dit M. D. qui cite Heister & Sharp, ouvrir cette partie dans toute sa longueur *sans rien craindre*. Ces derniers mots sont de trop, & ne se trouvent point dans les Auteurs cités. M. Sharp dit au contraire *que le succès de cette Operation ne sauroit manquer d'être fort douteux*. M. D. ignore-t'il donc l'énorme différence qu'il y a entre couper avec un instrument bien tranchant, & déchirer de vive force? Ne sçait-il pas comme tous les Chirurgiens, que la simple égratignure d'un nerf, d'un tendon, d'une Aponévrose occasionne presque toujours des accidens terribles, tandis qu'on peut couper ces parties en entier, sans qu'il en résulte rien de semblable. Encore un coup pour un homme qui a fait sa Philosophie, c'est bien mal raisonner. Mais puisqu'il a cité Heister & Sharp, & qu'il les a sans doute lûs, il a dû y voir dans le Chapitre sur la Cataracte, qui précède dans l'un & dans l'autre celui qu'il cite, que ces deux excellens Auteurs ne sont assurément

pas pour lui. *Parum*, dit Heister, p. 398. *aut nihil spei superest. . . si . . . ipsa uvea cum suffusione glutinata deprehenditur*. Dans toutes les especes de Cataractes adhérentes, dit Mr. Sharp, l'Operation ne sçauroit gueres convenir. Il assure pourtant l'avoir faite une fois avec succès, mais il ajoute tout de suite, qu'il ne l'entreprit, que parce qu'il crut l'adhérence fort legere, comme elle se trouva en effet, & il dit dans le Chapitre même de la Section de l'Iris, qu'il regarde la *Cataracte adhérente comme une sorte d'aveuglement qui est sans remede*. C'est ainsi que les Auteurs cités par Mr. D. lui sont favorables.

Il ne me reste plus qu'à le satisfaire sur quelques termes desobligeans qu'il a cru voir dans ma Lettre. Je ne suis pas surpris que s'étant prodigué les loüanges d'un bout à l'autre de la sienned'une maniere si démesurée, il ait été un peu sensible à quelques expressions qui ne sont pas tout-à-fait flatteuses; mais je ne l'ai appelé ni lourd ni grossier. J'ai pû dire seulement qu'il se trompoit grossièrement, ou lourdement. A-t'il assez oublié sa Logique, pour ne pas sçavoir que ces façons de parler sont extrêmement différentes? C'est sans doute pour se venger & faire entendre que je ne dois être qu'un ignorant, qu'il affecte en plusieurs endroits (p. 5. & 17.) de me rappeler les Hôpitaux de Chartres & de Dreux: comme si je n'eusse eu pour m'instruire que les secours que l'on peut trouver dans ces deux Villes. Ne diroit-on pas qu'il est instruit au juste de l'Histoire de ma vie? Je lui proteste pourtant que ce n'est ni à Dreux, où je n'ai jamais demeuré, ni à Chartres, où je fais ma résidence, que j'ai appris ce que je puis sçavoir. Je le tiens de mon Pere qui a demeuré huit ans auprès de

l'illustre Mr. Gendron. Je le tiens du celebre M. de Chanferu , mon beau Pere , dont la maison peut passer à juste titre pour une des premieres Ecoles de l'Europe pour les Maladies des yeux , chez qui j'ai eu le bonheur de demeurer dès l'âge de 16. ans. Je le tiens des secours que j'ai pu trouver à Paris , où j'ai été plusieurs années demeurant en qualité de Pensionnaire chez Mr. Guerin , alors Chirurgien major de la Charité , & où j'ai eu l'avantage de recevoir les sçavantes leçons de Mr. Ferrein sur les Maladies des Yeux. Enfin je le tiens de la Lecture assidue & réfléchie de tous les bons Auteurs qui ont traité de ces Maladies. Mais comme je ne prétens pas me comparer à Mr. D. , je n'ai garde aussi de mettre tous ces avantages en parallele avec l'Hôpital des Galeres de Marseille.

Je lui dois encore de justes remerciemens pour les égards charitables qu'il a bien voulu avoir pour moi. Ce n'est que malgré lui , dit-il , & parce que je l'y ai forcé , que pour compléter les 61. Cataractes qu'il avoit annoncées dans sa premiere Lettre , & dont il n'avoit raporté que 41. il s'est vû obligé de citer pour soixante-unième celle qu'il a abattue à l'œil droit du Sieur Genet , Hôte de Nemours , sur l'œil gauche duquel j'avois operé en 1746. d'une maniere infructueuse. En verité Mr. D. est un galant homme. Ne pouvoit-il donc citer son Operation , sans faire mention de la mienne ? Et puisqu'il n'a pas operé sur le même œil , n'est-il pas évident qu'il n'a parlé de la mienne , que parce qu'elle n'a pas réussi. Je crois Mr. Genet trop honnête-homme , pour ne lui avoir pas dit qu'il a vû très-distinctement de son œil l'operé plusieurs jours après mon Opération , ce qui prouve qu'elle a

ré bien faite ; mais qu'étant survenu le deuxième jour une chaleur extrême & un fort grand tonnerre , il éprouva dans cet œil des douleurs vives qu'il me cacha pendant un jour entier par la crainte de la Saignée. C'est à cette inflammation occasionnée par la chaleur & le tonnerre , & négligée dans son commencement par la faiblesse du Malade , qu'il faut attribuer le peu de succès de mon Operation. Mr. D. sçait fort bien que nous ne répondons point des accidents qui arrivent à nos Malades par leur indocilité. Et avec un peu , je ne dis pas de charité ; car il n'en faut point ici , mais d'amour pour la justice , je ne se feroit pas dispensé de rapporter ces circonstances essentielles , se croyant obligé de rapporter le Fait principal. Mais ce qui montre évidemment que c'est par pure malice qu'il en a rendu compte , & qu'il n'y étoit nullement obligé pour sa justification , c'est qu'il n'y peut servir en aucune manière. En effet l'Operation qu'il a faite sur le sieur Gener , n'a pû être du nombre des 61. annoncées dans la première Lettre. Cette Operation n'a été faite que le 6. Novembre 1748. & la Lettre est du 30. Septembre de la même année. Vous voyez , MONSIEUR , jusqu'où Mr. D. porte les Ménagemens pour les Confreres.

Je crois qu'il n'a pas sujet cette fois de se plaindre de mon peu de modération. Je me suis bien donné de garde de dire qu'il se trompoit grossièrement ; je me suis contenté de le faire voir. J'ai l'honneur d'être avec respect ;

MONSIEUR , . . .

R O U S S I L L E.

Chartres, ce 15. Novembre 1749.

